

SAINT PRIVAT EN PERIGORD

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2020
A 20 H 30 A LA SALLE DES FETES DE SAINT PRIVAT DES PRÉS

Etaient Présents : Pascale ROUSSIE-NADAL, Rémi CHAUSSADE, Denise RAGOT, Pierre de CUMOND, Cyril CONDEMINÉ, Marie-Christine MALBEC ANDRIEUX, Alain LUCOT, Éric MONROUX, Anne-Marie PIERRE, Fabienne PICHOT, Joëlle STRUFFERT, Christine VAYSSE, Hélène PRADIER.

Absents Excusés : Maxime CLAIRAUD (a donné pouvoir à Anne-Marie PIERRE) Jean-Louis VESSIERE (a donné pouvoir à Denise RAGOT), Didier JACQUIN, Christine CHARRIER, Dominique RABOISSON, Joëlle REYREL.

Madame le Maire procède à l'appel des membres du Conseil Municipal, constate que le quorum est atteint.

Madame Joëlle STRUFFERT a été désignée Secrétaire de séance .

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le compte-rendu de la réunion du 24 juillet 2020. Sans observation, il est approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour de la réunion : Convention de destruction de nids de frelons asiatiques.
Demande acceptée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- FINANCES :

- Décision Modificative N° 1 - Mouvement de crédits

Afin d'ajuster les comptes sur l'exercice 2019, et sur proposition de Monsieur le Trésorier, il est demandé d'émettre un mandat au compte 673 (titres annulés sur exercices antérieurs) pour un montant de 10 100,00 €. Il y a donc lieu d'augmenter les crédits sur ce compte et diminuer du même montant les crédits sur le compte 615221 (entretien et réparation des bâtiments publics).

Mesure adoptée à l'unanimité.

- Indemnités de délégation à un Conseiller Municipal

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'allouer une Indemnité de délégation à Madame Christine VAYSSE, Conseillère Municipale qui est régulièrement sollicitée pour les besoins de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est d'accord pour lui verser la même indemnité que celle de Monsieur Maxime CLAIRAUD soit au taux de 9,4 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Mesure adoptée à l'unanimité.

- Les Redevances d' Occupation du Domaine Public

Comme chaque année, afin de percevoir les redevances revalorisées d'utilisation du domaine public, la demande doit en être faite auprès des prestataires pour :

- les ouvrages de distribution d'électricité,
- les travaux électriques et gaz réalisés sur le territoire communal,
- les ouvrages de transport et de Distribution du Gaz,
- les ouvrages de Télécommunications.

Pour l' Année 2020 la commune percevra 3525,71 €.

Mesure adoptée à l'unanimité

- Demandes de subventions d'Associations

Société Communale de chasse Festalemps/Ponteyraud

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 150,00 € comme pour toutes les autres Associations communales sous réserve qu'elle fournisse son bilan financier 2019.

Il lui sera également demandé si elle s'engage à réaliser une campagne de piégeages sur le territoire de la Commune.

Mesure adoptée à l'unanimité.

Comice Agricole du canton de Montpon-Ménéstérol-Montignac

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 50,00 € à cette nouvelle Association afin de l'aider dans l'organisation de sa manifestation.

Association : échange et partage France 24 à Périgueux

Cette Association créée en 2018 souhaite développer les échanges culturels, environnementaux, éducatifs et ainsi favoriser les échanges et les relations entre les jeunes des différents continents.

Afin de permettre l'accès à la culture pour tous, l'Association est à la recherche de livres de tout genre (manuels scolaires (sauf histoire/géographie), spécimens et des livres pour enfants ou pédagogiques, ainsi que des anciens ordinateurs qui pourront être utilisés dans les échanges entre les établissements scolaires de France et de Guinée.

Madame Christine VAYSSE en charge de la bibliothèque de Saint Privat des Prés se charge de trouver des livres pour les remettre à cette association.

- PERSONNEL :

- Renouvellement Contrat PEC

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat aidé d'un Agent Technique Polyvalent arrive à son terme le 23 septembre 2020. Il y a possibilité de renouveler ce contrat aidé pour une durée de 6 mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte que ce contrat soit renouvelé et autorise Madame le Maire à le signer.

Mesure adoptée à l'unanimité.

- Création d'un emploi- modification du tableau des effectifs

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat aidé d'un Agent Technique a été renouvelé pour 6 mois et se termine le 23 décembre 2020. Il est possible de le renouveler pour 6 mois de plus sous réserve de nouvelles mesures prises par l'Etat. Madame le Maire demande donc au Conseil Municipal que s'il s'avérait que ce contrat ne pouvait pas être renouvelé, qu'elle soit autorisée à déposer une déclaration de vacance d'emploi 2 mois avant son terme et créer l'emploi correspondant au 23 décembre 2020.

Mesure adoptée à l'unanimité.

- Mise en place du temps partiel

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le temps partiel constitue une possibilité d'aménagement du temps de travail pour les agents publics et que conformément à l'article 60 de la loi du 26 janvier 1984, les modalités d'exercice du travail à temps partiel sont fixées par l'organe délibérant.

Le temps partiel de droit est accordé sur demande de l'intéressé, dès lors que les conditions d'octroi sont remplies.

Suite à la demande d'un agent technique pour un passage à temps partiel, le Comité Paritaire a donné un avis favorable. Un référent déontologue a également été saisi et doit rendre son avis. L'autorité territoriale statuera et donnera sa décision à l'Agent en fonction de cet avis .

Mesure adoptée à l'unanimité.

- Désignation d'un délégué : SDE, S.R.B. Dronne, aux associations sportives

Suite à la démission du Conseil Municipal de Monsieur Jean-Philippe BODET :

- Monsieur Cyril CONDEMINE a été désigné délégué titulaire et Monsieur Rémy CHAUSSADE délégué suppléant au SDE 24,

- Madame Hélène PRADIER a été désignée déléguée suppléante au SRB DRONNE,

- Mesdames Joëlle STRUFFERT et Fabienne PICHOT ont été désignées déléguées aux associations sportives.

Mesures adoptées à l'unanimité.

- Proposition de convention d'archivage avec le Centre de Gestion de la Dordogne

Madame le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la Convention d'archivage avec le Centre de Gestion de la Dordogne pour le tri et le classement des archives des 3 Communes historiques représentant un total d'environ de 416 heures de travail à 45 euros de l'heure soit un total de 18 720,00 Euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer la convention d'archivage avec le Centre de gestion de la Dordogne.

Il est précisé que le délai d'attente est de 2 ans.

Mesure adoptée à l'unanimité.

- Assainissement : Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'assainissement collectif des 3 stations. (RPQS) :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les rapports sur le Prix et la Qualité du Service public doivent être réalisés tous les ans pour les 3 stations d'épuration.

A ce jour les rapports sont faits et sont à la disposition du public à la Mairie.

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

- Convention de destruction de nids de frelons asiatiques :

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les propositions de prix qui ont été adressées à la Mairie par 2 entreprises pour la destruction des nids de frelons asiatiques pour les particuliers sur le territoire de la Commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de retenir l'entreprise DADOU FRELONS.

Il a été décidé que pour le montant à régler, l'entreprise établira 2 factures de 50 % chacune. Une facture pour la Commune et une facture pour le particulier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention correspondante.

Mesure adoptée à l'unanimité.

Questions Diverses

- Repas de Noël des aînés et Goûter de Noël des enfants :

Le repas de Noël des aînés sera organisé le 12 décembre 2020 à la Salle des fêtes de Saint Antoine-Cumond et le goûter de Noël des enfants sera organisé le 13 décembre 2020 à la salle des fêtes de Saint Privat des Prés sous réserve de nouvelles mesures sanitaires.

Rentrée scolaire :

Madame Fabienne PICHOT informe le Conseil Municipal que la rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions et que les gestes barrières sont bien appliqués. Le nombre d'enfants scolarisés est de 27.

Panneaux signalétiques

Monsieur Alain LUCOT propose au Conseil Municipal de mettre en place des panneaux signalétiques à l'entrée de chacun des bourgs reprenant les sites à visiter (Musées, Eglises...) sur l'ensemble du territoire de la Commune afin de renseigner aux mieux les touristes. Des devis seront demandés et présentés au prochain Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 23 h 25.

Diffusion :

- Pascale ROUSSIE-NADAL
- Rémi CHAUSSADE
- Denise RAGOT
- Pierre de CUMOND
- Anne-Marie PIERRE
- Cyril CONDEMINÉ
- Fabienne PICHOT
- Jean-Louis VESSIERE
- Marie-Christine MALBEC ANDRIEUX
- Maxime CLAIRAUD
- Dominique RABOISSON
- Christine VAYSSE
- Alain LUCOT
- Joëlle STRUFFERT
- Éric MONROUX
- Hélène PRADIER
- Christine CHARRIER
- Didier JACQUIN
- Joëlle REYREL

